

OVRONNAZ Disparus sous une avalanche?

Les deux personnes qui ont disparu sur les hauts d'Ovronnaz le mardi 24 janvier ont probablement été victimes d'une avalanche, annonce la police valaisanne ce lundi. Des recherches menées par les airs et par des moyens terrestres «ont permis de retrouver des éléments concrets sur une avalanche s'étant déclenchée dans la région du Chavalard au-dessus de Fully», peut-on lire dans le communiqué.

La zone de recherche interdite

La police indique que les recherches se poursuivent et que le secteur concerné, «particulièrement dangereux», est interdit. Les deux victimes sont une Française et un Belge, tous deux âgés de 42 ans. La femme travaillait comme oncologue au CHUV à Lausanne, alors que l'homme était domicilié en Valais. Une instruction a été ouverte par le Ministère public. **JYG**

COLLOMBEY Appel à témoins

La police cantonale lance un appel à témoins pour retrouver l'automobiliste qui a heurté une piétonne à Collombey. L'accident s'est produit le lundi 9 janvier entre 7 h 15 et 7 h 30 sur la rue des Dents-du-Midi à Collombey, annonce la police dans un communiqué. Alors qu'elle s'engageait sur le passage piéton à hauteur du chemin de la Barne 31, une Italienne de 13 ans s'est fait percuter par un véhicule utilitaire gris de type Citroën Jumpy avec des inscriptions bleues sur le côté. Si l'automobiliste s'est arrêté pour s'enquérir de l'état de santé de l'écolière, il a laissé un numéro de téléphone qui s'est avéré non valable. Les jours de la victime, domiciliée dans le Bas-Valais, ne sont pas en danger. La police cantonale prie toutes les personnes pouvant fournir des renseignements sur cet événement de s'annoncer au 027 326 56 56. **DR**

NENDAZ

MICHAËL YOUN FERA LE SHOW

Michaël Youn sera en concert sous les traits du rappeur «Fatal Bazooka» le samedi 11 février sur la scène de «The Gallery», l'espace après-ski, situé au bas des pistes de Nendaz. L'événement, programmé dès 16 heures, sera gratuit. **JYG**



La digue du lac de Chermignon va pouvoir être rehaussée. LE NOUVELLISTE/A

Feu vert au rehaussement de la digue du lac de Chermignon

PAR FLORENT.BAGNOUD@LENOUVELLISTE.CH

CRANS-MONTANA

Après neuf ans de procédure, le rehaussement de la digue du lac de Chermignon peut entrer dans sa phase de réalisation concrète. Propriétaire de l'ouvrage, la commune de Crans-Montana a reçu l'autorisation de construire du canton à la mi-janvier. Le soulagement est de mise pour Laurent Bagnoud, conseiller chargé de l'eau et de l'environnement. «Au vu du contexte énergétique actuel et des pénuries d'eau qui pourraient se multiplier ces prochaines années, ce projet est stratégique pour la gestion de l'eau sur la commune.»

Le lac sera vidé à deux reprises

Il rappelle que la digue existante, construite en 1971, ne répond plus aux normes sécuritaires actuelles. «L'Office fé-

déral de l'énergie nous a donné un dernier délai à fin 2024 pour renforcer l'ouvrage, sans quoi il pourrait nous obliger à restreindre les capacités de stockage du lac, voire interdire son utilisation. Les appels d'offres vont être lancés sous peu, pour que les travaux puissent démarrer comme prévu, en avril.»

Pour rappel, ce projet prévoit de relever de 5,95 mètres le couronnement de la digue, faisant passer la capacité de stockage du réservoir de 130 500 à 285 000 mètres cubes. Dans le cadre de ces travaux, le lac sera vidé et partiellement excavé entre le printemps et l'automne. Les matériaux récupérés seront utilisés pour agrandir la digue côté ouest. En novembre, le lac sera rempli à nouveau. Puis, au printemps 2024, le même processus reprendra pour aboutir

à l'agrandissement de la digue du côté est.

Un projet à 9 millions de francs

«Pour continuer d'assurer l'approvisionnement lorsque le lac sera vide, une demande a été faite aux communes de Lens et d'Icogne pour que nous puissions recevoir de l'eau du barrage de Tseuzier», précise Laurent Bagnoud. Le projet passe également par des défrichements, pour lesquels des mesures compensatoires seront réalisées.

Passé les travaux de finition, l'ouvrage sera entièrement achevé en 2025. Devisé à 9 millions de francs, le rehaussement de la digue du lac de Chermignon a fait l'objet d'un crédit d'engagement validé par l'assemblée primaire de la commune de Crans-Montana en décembre dernier.

SIERRE

Le débat parlementaire s'invite au café

S'attabler pour débattre. Des élus sierrois du Centre, du PS, des Verts, du PLR et de l'UDC distilleront leurs arguments demain, loin des entrailles du Parlement cantonal, au café «Le Président». Ils s'attelleront à la loi sur l'énergie qui occupera les députés le 9 février prochain. Les représentants du peuple espèrent ainsi se rapprocher des citoyens. «Il y a parfois un certain décalage entre les politiciens et la population», regrette Marcel Bayard, l'un des députés centristes à l'origine de la démarche.

Une première avant les prochaines

«Nous voulons intégrer les citoyens aux discussions politiques qui peuvent parfois paraître nébuleuses, et aussi se rapprocher de leurs préoccupations», précise celui qui arpente les couloirs du Grand Conseil depuis 2009.



Les élus centristes Carole Melly-Basili et Marcel Bayard sont à l'origine de cette démarche. ISABELLE BAGNOUD LORETAN/JDS

L'exercice est amené à se pérenniser. «Nous aimerions organiser ces rencontres au moins quatre fois par année», explique Marcel Bayard.

A l'entendre, la démarche profite aux citoyens, qui pourront dérouler leurs questions, mais

aussi aux élus. «Il y aura toujours des gens expérimentés pour débattre, mais c'est aussi l'occasion de lancer les nouveaux venus en politique.»

DIMITRI MATHEY

Premier oral ce mercredi à 19 heures au café «Le Président».

SAINT-MAURICE

Deux blessés retrouvés en pleine rue

Dans la nuit de dimanche à lundi, une information parvenue à la centrale d'engagement de la police cantonale a mobilisé les agents de la municipale de Monthey. Vers 00 h 30, les agents de la municipale et des policiers cantonaux ont découvert deux jeunes hommes ensanglantés à proximité de la place Val de Marne à Saint-Maurice, informe la police dans un communiqué.

Les victimes ont été acheminées à l'hôpital par ambulance. Le Ministère public a ouvert une enquête afin d'établir les circonstances de cet évènement. «On ignore encore s'il s'agit d'une bagarre ou s'ils sont victimes d'autres agresseurs», a précisé la police valaisanne à Keystone-ATS. **DR**

A9 DE VIÈGE

Des personnes handicapées ont pu visiter le tunnel

«Je ne pensais pas que c'était si complexe, un tunnel. J'imaginais que c'était un simple mur», s'est exclamée Janique Roessli, qui vit au foyer Valais de cœur. Avec d'autres personnes en



situation de handicap, elle a pu visiter, le week-end dernier, le tunnel autoroutier de Viège toujours en construction. C'est le chef de service, Martin Hutter, qui a emmené les visiteurs dans l'impressionnant ouvrage.

Cette journée fait partie des dizaines d'événements organisés dans tout le canton par Cerebral Valais pour fêter ses 60 ans. **CSA**

SÉCURITÉ

Mercredi, 326 sirènes d'alarme vont retentir en Valais

Ce mercredi, les sirènes vont retentir dans tout le territoire suisse à l'occasion du test annuel. En Valais, un réseau de 326 sirènes représente le meilleur moyen pour alerter la population, à condition qu'elles fonctionnent correctement, a rappelé le canton ce lundi. Parmi elles, 159 peuvent aussi servir en cas d'alerte eau. D'ici mars 2023, six sirènes du canton auront été remplacées par des modèles plus récents.

Le chant commence dès 13 h 30

A 13 h 30, un signal d'alarme générale sera diffusé. Il pourra se poursuivre jusqu'à 14 h si nécessaire. Il s'agit d'un son oscillant régulier d'une durée d'une minute.

Au même moment, une alarme test sera diffusée sur le site et sur l'application d'Alertswiss, qui est téléchargeable gratuitement sur les systèmes d'exploitation habituels.

A 14 h 15, une alarme eau sera testée dans les zones concernées par les barrages. Elle devrait durer jusqu'à 15 h au plus tard. Il s'agit de douze sons bas continus de vingt secondes chacun à des intervalles de dix secondes.

Et en cas d'alarme réelle?

Si les sirènes chantent en dehors des tests annoncés, cela signifie que la population peut être en danger. Dans ce cas, il faut écouter la radio ou s'informer sur les canaux d'Alertswiss, suivre les consignes des autorités et mettre ses voisins au courant. L'application Alertswiss est disponible gratuitement et peut être téléchargée via le Google Play Store ou l'App Store d'Apple. **DR**

PUBLICITÉ

CHOIX UNIQUE SPORTCHIC

4 POUR 2

CAMEL ACTIVE

AUSSI SUR RENDEZ-VOUS 079 213 22 66

CRETTAVENTURE.CH
CAMEL ACTIVE VALAIS > RIDDES